

INFORMATIONS POST AGO

SMART TUNISIE

Siège Social : 9 - 9 Bis Impasse n°3, Rue 8612, ZI CHARGUIA 1, 2035 Tunis

À la suite de la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 Avril 2026, la Société SMART TUNISIE publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres
- La liste des membres du conseil d'administration

I. RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (général et spécial) tels que présentés par les commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 et approuve sans aucune réserve :

-Les états financiers individuels de la Société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2025, faisant apparaître un total bilan de 238 758 097,912 dinars, un total des capitaux propres avant affectation de 118 080 597,962 dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 21 034 237,339 dinars

-Les états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2025, faisant apparaître un total bilan de 263 205 298,616 dinars, un total des capitaux propres (part du groupe) de 117 261 759,366 dinars et un résultat net consolidé bénéficiaire (part du groupe) de 22 126 530,316 dinars

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SMART TUNISIE relatif à l'exercice 2025, s'élevant à 21 034 237,339 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	21 034 237,339
Résultats reportés	41 318 339,693
Total	62 352 577,032
Prime d'émission	48 399,956
Total distribuable avant prélèvement des réserves légales	62 400 976,988
Réserves légales	0,000
Total distribuable après prélèvement des réserves légales	62 400 976,988
<hr/>	
Dividendes à distribuer (à raison de 1 Dinar par action) à prélever sur les résultats reportés	-10 123 443,000
Dotation pour fonds social à prélever sur les résultats reportés	-600 000,000
Report à nouveau	51 677 533,988
	<i>Dont Résultats reportés</i> 51 629 134,032
	<i>Dont Prime d'émission</i> 48 399,956

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 1 dinar par action correspondant à la somme globale de 10 123 443 dinars à prélever sur les résultats reportés soumis à l'impôt en cas de distribution

La date de détachement des dividendes est proposée au 10 juin 2026

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2026, une somme de 5 000 dinars nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque à un montant de 65 000 dinars nette de retenue à la source pour l'exercice 2026. Le Conseil d'Administration décidera de la répartition entre ses membres

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des Administrateurs Monsieur Abdelwaheb ESSAFI, Monsieur Mahmoud BOUDEN et Monsieur Mohamed Taoufik BEN KHEMIS ; et décide de renouveler leurs mandats pour une période de trois exercices (2026, 2027 et 2028) expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2028

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclarent accepter la fonction d'administrateur et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des commissaires aux comptes et décide de renouveler les mandats du cabinet « ACEF EXPERT » représenté par Monsieur Faiez FAKHFAKH et du cabinet « ECC-MAZARS » représenté par Monsieur Adel Mohsen CHAABANE pour une période de trois exercices (2026, 2027 et 2028) expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2028

Les commissaires aux comptes acceptent leurs nominations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions de l'article 192 et 209 du code des Sociétés Commerciales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi 94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale informe les actionnaires que la société KATHARA INVEST Sarl a franchi, à la hausse le seuil de 20% du capital de la société (directement) et le seuil de deux tiers (de concert) et que Mme Myriam ESSAFI a franchi, à la baisse le seuil de 5% du capital de la société (directement).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès- verbal pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publications et publicités requises par la loi et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

II. BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

SMART TUNISIE

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2025

(Montants exprimés en dinars)

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	1 907 167	1 333 782
Moins : Amortissements	(340 616)	(295 495)
	1 566 551	1 038 288
Immobilisations corporelles	56 070 059	48 092 576
Moins : Amortissements	(11 913 318)	(10 291 361)
	44 156 741	37 801 216
Immobilisations financières	27 780 864	27 771 030
Autres actifs non courants	1 368 832	809 416
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	74 872 988	67 419 949
ACTIFS COURANTS		
Stocks	69 838 461	64 697 371
Moins : Provisions	(314 471)	(261 240)
	69 523 990	64 436 131
Clients et comptes rattachés	84 185 747	79 462 112
Moins : Provisions	(8 349 737)	(6 575 619)
	75 836 010	72 886 492
Autres actifs courants	13 999 856	11 942 685
Liquidités et équivalents de liquidités	4 525 253	1 224 136
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	163 885 110	150 489 444
TOTAL DES ACTIFS	238 758 098	217 909 393

SMART TUNISIE
Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31.12.2025	31.12.2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 617 215	50 617 215
Réserves	5 710 806	5 584 930
Résultats reportés	51 629 134	41 318 340
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	107 957 155	97 520 485
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	10 992 187	9 553 643
Provisions	1 840 247	1 737 504
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	12 832 434	11 291 147
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 009 905	26 140 455
Autres passifs courants	22 084 612	21 259 722
Concours bancaires et autres passifs financiers	70 873 992	61 697 585
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	117 968 509	109 097 762
TOTAL DES PASSIFS	130 800 943	120 388 908
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	238 758 098	217 909 393

III. -ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2025 avant affectation	50 617 215	5 061 722	48 400	684	41 318 340	21 034 237	118 080 598
Affectation du Résultat 2025				600 000	20 434 237	-21 034 237	0
Distribution de dividendes					-10 123 443		-10 123 443
Solde au 31-12-2025 après affectation	50 617 215	5 061 722	48 400	600 684	51 629 134	0	107 957 155

IV. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre	Qualité	Mandat	Fonction Professionnelle	Mandat(s) dans d'autre(s) conseil d'administration
M. Abdelwaheb ESSAFI	Président du conseil	2026-2028	PDG Azurcolors DGA Prologig Tunisie, Simop Tunisie	Prologig Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Mahmoud BOUDEN	Administrateur	2026-2028	DGA Smart Tunisie, Azurcolors PDG Simop Tunisie Président du conseil ACT	Prologig Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Mohamed Taoufik BEN KHEMIS	Administrateur	2026-2028	DGA Smart Tunisie PDG Prologig Tunisie DGA Simop Tunisie, Azurcolors	Prologig Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Hedi ESSAFI	Administrateur	2024-2026	DG Smart Tunisie, DGA Prologig Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors, PDG Fluidity	Azurcolors, Simop Tunisie, Fluidity
M. Hichem MOKRANI	Administrateur	2024-2026	Directeur Logistique Smart Tunisie DGA Azurcolors	-
M. Mohamed Ali GHARSALLAH	Administrateur	2024-2026	Directeur Commercial Smart Tunisie	-
M. Slaheddine LADJIMI	Administrateur indépendant	2025-2027	-	Président du conseil : Comar, Assurance Hayet, Amen Santé, Oddo, Enda Tamweel Administrateur Indépendant Délice Holding Membre du conseil de surveillance Amen Bank
M. Faouzi BEN ABDERRAHMEN	Administrateur indépendant	2025-2027	-	-
M. Mohamed Karim SIALA	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	2025-2027	Directeur Financier Sumitomo Corp Tunisia Branch	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires Sotipapier et Hannibal Lease

INFORMATIONS POST AGE

SMART TUNISIE

Siège Social : 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, CHARGUIA 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie ci-dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 avril 2026 :

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société SMART TUNISIE par incorporation des réserves pour un montant de 10 123 440 dinars (dix millions cent vingt-trois mille quatre cent quarante dinars) à prélever sur le compte « Résultats reportés », par la création de 2 024 688 actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune.

Cette augmentation de capital sera réalisée en deux tranches successives égales à 1 012 344 actions chacune selon les modalités suivantes :

- Une première tranche de 1 012 344 actions pour un montant de 5 061 720 dinars portant jouissance le 1^{er} janvier 2026 sera réalisée au cours de l'exercice 2026 à raison une (1) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes
A l'issue de la réalisation de la première tranche, le capital social s'élèvera à 55 678 935 dinars divisé en 11 135 787 actions de 5 dinars chacune.
- Une deuxième tranche de 1 012 344 actions pour un montant de 5 061 720 dinars portant jouissance le 1^{er} janvier 2027 sera réalisée au cours de l'exercice 2027 à raison une (1) action nouvelle pour onze (11) actions anciennes.
A l'issue de la réalisation de la deuxième tranche, le capital social s'élèvera à 60 740 655 dinars divisé en 12 148 131 actions de 5 dinars chacune.

La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des droits d'attribution rompus, à savoir trois (3) droits rompus pour chacune des deux tranches.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration à l'effet de fixer les dates et modalités de distribution des actions gratuites et de modifier l'article des statuts au fur et à mesure de la réalisation successive de l'augmentation du capital social objet de la précédente résolution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.